

sexualité en centre de vacance

Par **maxime17s**, le **11/03/2005** à **20:19**

J'espère que mon message est dans la bonne rubrique....

Bonjour, je suis animateur en centre de vacances avec adolescents (14/17 ans) et exerce en plus la fonction d'assistant sanitaire. Je m'occupe entre autre de l'aspect prévention et santé ! Chaque été nous nous posons la même question : Que dit la loi sur les relations sexuelles entre ados en centre de vacance ? Doit-on en début de séjour présenter les relations sexuelles "comme interdites" (ou plutôt les déconseiller sur le centre) ou doit-on se montrer ouvert (dire qu'on a des présos dans la trousse pharmacie...) ? Nous sommes partagés car nous savons bien que si les jeunes veulent partager sexuellement leur amour ils le feront quoique nous disions mais d'un autre coté nous ne voulons pas les inciter.... Que dit la loi ? Quels sont nos responsabilités ?

Merci de l'intérêt que vous portez à ma demande. Maxime, animateur ados

Par **fabcubitus1**, le **13/03/2005** à **18:33**

Salut!

A mon avis, tu n'es pas responsable de ce qu'ils font entre minuit et les couvertures, ce sont eux qui sont responsables entre eux. Je n'ai jamais entendu parler de faits de ce style. Je pense que, pour eux, être dans un centre de vacances peut leur permettre de faire leurs affaires plus facilement, et que comme tu dis, de toute façon on ne peut pas les en empêcher. J'aurais tendance à te conseiller de tolérer, en mettant un écriteau ou quelque chose qui fasse en sorte qu'ils soient au courant qu'ils peuvent obtenir des préservatifs, sans pour autant leur en parler directement afin d'éviter une incitation.

Quels sont les autres avis ?

Par **Yann**, le **14/03/2005** à **17:26**

Ca c'est ton avis (et le mien est assez proche), mais maintenant je ne suis pas sûr que la loi en dise autant.

Mon stage BAFA remonte à quelques années déjà, je ne suis donc pas certain de ma

réponse. Il me semble que vous êtes responsables de ce qui se passe dans votre camps toi et les autres animateurs, mais surtout le directeur du centre. Le problème généralement c'est pas les gamins, mais les parents qui, si ils récupèrent leur fille enceinte ou leur fils avec une mst, seront moyennements contents du centre. Je me souviens que lors de ma formation d'animateur et pendant ma pratique l'idée c'était de dire aux parents tout va bien, et de laisser quelques préservatifs à libre disposition à l'infirmerie.

Je n'ai pas mes papiers sur le sujet ici, mais d'ici ce week end je devrais pouvoir te donner une meilleure réponse.

Par **fabcubitus1**, le **18/03/2005** à **23:00**

[quote="Yann":z0a44kfw]Il me semble que vous êtes responsables de ce qui se passe dans votre camps toi et les autres animateurs, mais surtout le directeur du centre. (...) les parents qui, si ils récupèrent leur fille enceinte ou leur fils avec une mst, seront moyennements contents du centre.[/quote:z0a44kfw]

Alors, toi, Yann, tu penses que c'est possible de porter plainte contre un directeur de centre parce qu'un gamin a couché avec un fille et l'a mise enceinte? Je ne connaissait pas cette infraction, ni que ce soit possible d'action civile, car il y aurait, sauf cas grave de nature pénale, consentement de la victime.

Par **Yann**, le **19/03/2005** à **16:14**

:P

Image not found
Alors voilà la bonne petite remarque du juriste qui n'est jamais sorti de ses bouquins!

Fab' t'as déjà bossé en tant qu'animateur dans une colo ou un centre de vacance? Je ne pense pas, au vu de tes réponses on voit que tu n'as jamais eu affaire à des parents qui t'engueulent car le petit chéri est malade parce qu'ils ont oublié de lui donner des médicaments. Souvent l'animateur sert de bouc émissaire pour pas grand chose.

Le droit et la réalité ne coïncident pas toujours, va prouver que la gamine était consentante sous la pression des parents, et s'il y a maladie tu crois que le centre est totalement irresponsable? Les procéduriers existent bel et bien!

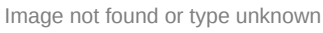
A mon avis la carrière du mono qui dit "Aller les enfants ce soir on joue aux lapins!" va être courte.

C'est justement parce que les textes sont pas très limpides qu'il faut marcher sur des oeufs!

maxime17 je n'ai pas retrouvé mes affaires sur le sujet, mais si tu veux être couvert (sans jeux de mots) mon premier conseil n'est pas mal. En plus vous pouvez donner des infos aux enfants sur tous les risques possibles et comment s'en prémunir. D'expérience c'est bien perçu par les enfants et les parents.

Par **fabcubitus1**, le **19/03/2005** à **20:07**

[quote="Yann":tf5yqa5v]Alors voilà la bonne petite remarque du juriste qui n'est jamais sorti de ses bouquins![/quote:tf5yqa5v] :lol:

Alors là, on ne me l'avait jamais faite celle-ci! 

Personnellement, les bouquins je me mets seulement dedans depuis que je suis en droit et [i:tf5yqa5v]De l'esprit des lois[/i:tf5yqa5v], ça fait 1 an et demi que je suis dessus et j'ai pas encore fini le 1er tome.

Cela dit, malgré y avoir un temps songé, je n'ai jamais été animateur dans un centre de vacances, j'aurais peur de les taper si ils m'embêtent trop.

Pour les parents comme ça, tu n'as qu'à faire le politicien : Tu dis "oui", mais tu penses "non". Mais c'est vrai que les "on dit" ont davantage de valeur que les décisions de justice et que par conséquent, comme je le recommandais à maxime17s, fais en sorte qu'ils sachent qu'il y a des préservatifs, mais sans leur dire "Faites l'amour, y'a déjà assez de guerre dans le monde".

[quote="Yann":tf5yqa5v]A mon avis la carrière du mono qui dit "Aller les enfants ce soir on joue aux lapins!" va être courte.[/quote:tf5yqa5v]

Je pensais que tu avais compris que j'étais d'accord avec ça.